RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

ARAS
JURA-NORD VAUDOIS

Dans ce document, l'emploi ponctuel du masculin pluriel (s'entend comme forme neutre) a pour seul but d'en faciliter la lecture. Nous nous engageons cependant au quotidien à promouvoir l'égalité des genres.

Impressum

Texte et gestion de projet : Michael Lanza

Graphisme : starfish communication factory, Pully

ARAS JUNOVA - juin 2021

Nous avons souhaité mettre cette année particulière en images, mais différemment. Nous nous sommes tous moins vus, du moins en présentiel, recourant même à une certaine créativité afin de maintenir les liens. C'est donc en textes et de manière illustrée que nous vous invitons à en savoir davantage sur le 2020 de JUNOVA.

ARAS JUNOVA

La force de nos institutions

Une institution saine se questionne, se projette, évolue, soigne le partenariat. Mais surtout elle répond aux besoins de sa population, en période de prospérité comme en période de crise.

L'année 2020 a été stimulante pour l'ARAS JUNOVA. Mise à l'épreuve par la pandémie, elle a trouvé des solutions pour continuer à délivrer les prestations à la population, tout en protégeant son personnel. Ainsi, même lors du semi-confinement du printemps, alors que nos guichets avaient l'obligation de fermer, les prestations sociales ont été délivrées. Nos remerciements s'adressent à l'ensemble de nos collaborateurs pour la façon dont ils ont fait face à cette crise hors norme. Si besoin était, elle a souligné l'ancrage que possède l'ARAS JUNOVA sur son territoire et la proximité essentielle avec les habitants.

En marge de la crise sanitaire, l'Union des Communes vaudoises (UCV) et le Conseil d'État ont validé en août un protocole d'accord relatif à la Participation à la cohésion sociale (PCS), communément appelée facture sociale. Il prévoit un rééquilibrage financier annuel et pérenne de 150 millions de francs en faveur des communes, au plus tard dès 2028. 2020 a aussi été l'année où le logiciel MAORI (mesures, assistance, orientation et revenu d'insertion) a pris racines dans notre institution. Il impactera notamment la manière d'administrer et de renseigner les dossiers, d'effectuer les paiements et de gérer l'appui social au CSR. Nos équipes ont réalisé un travail conséquent avec les développeurs afin que MAORI puisse être opérationnel dès 2021. Enfin, nous souhaitons également mettre en évidence le rôle fondamental de l'accueil de jour de l'enfance qui permet aux parents de mieux concilier vie privée et vie professionnelle. Très impacté par la crise, il a su y pallier, démontrant sa réactivité et son dynamisme. 2020 n'a certes pas été facile, toutefois elle a mis en lumière la force de l'ARAS JUNOVA qui ne s'est jamais détournée de ses missions, bien au contraire. Elle demeure plus que jamais au cœur de l'action sociale et de l'accueil de jour de l'enfance.

Jean-Claude Ruchet
Président ARAS JUNOVA

Claude Borgeaud,
Directeur général ARAS JUNOVA

COHÉSION SOCIALE

Centre Social Régional (CSR) - Agence d'Assurances Sociales (AAS)

MAINTENIR LA COHÉSION

Dès que la pandémie a fait irruption dans nos vies, les impacts ont été immédiats, y compris en termes d'organisation. Les conséquences multiples de cette crise seront probablement ressenties durant des mois, voire des années.

Nous devons en effet rester vigilants, réactifs, tout en anticipant au maximum comment adapter le dispositif de cohésion sociale à un quotidien qui, pour beaucoup, s'est précarisé. Lorsque la crise, d'abord sanitaire, a entamé sa première phase aigüe, nos préoccupations ont été d'élaborer une stratégie de continuité en appliquant les différents protocoles de protection.

Comme ailleurs dans le canton, de mi-mars à début mai, les bureaux ont dû être fermés au public. Nous étions alors soucieux de préserver le contact avec les clients et d'adapter les procédures afin de fournir nos prestations efficacement. Le télétravail ayant été largement adopté, la plupart des échanges ont été réalisés par téléphone et courriel, générant un volume important d'interactions. Cependant, même durant cette période, les collaborateurs se sont relayés sur sites, permettant d'assurer le suivi des dossiers avec leurs collègues à domicile. Malgré un contexte tendu, des solutions pérennes d'amélioration du travail ont d'ailleurs pu se concrétiser. Au moment d'accueillir à nouveau le public, nous avons pris des mesures destinées à ne pas engorger les lieux et à garder les distances de rigueur. Le recours aux agents de sécurité a en outre facilité la gestion des flux.

À l'interne, les visioconférences ont fréquemment remplacé les rencontres en présentiel nous offrant la possibilité de nous réunir virtuellement. Pourtant, là encore, le besoin de cultiver notre relationnel, mis à mal par la situation, est apparu évident. Nonobstant les difficultés, collaborateurs et responsables ont dès lors lancé de nombreuses initiatives palliant partiellement ce ressenti ; chacun y a mis du sien.

CSR : CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ !

Après 20 ans passés au CSR, Christophe Milardi, son Directeur, a pris la tête de l'ARAS de l'Ouest lausannois (ARASOL). Sébastien Weissbrodt lui a succédé à la fin de l'été.

Tout d'abord revenons brièvement sur le chemin parcouru au sein de notre institution par Christophe Milardi. Il est entré comme assistant social en 2000 à l'ARAS de Cossonay-Orbe-La Vallée, avant que celle-ci ne soit reconfigurée et prenne le nom d'ARAS Jura - Nord vaudois à la suite du redécoupage des districts du canton.

Les rapports de confiance se sont d'emblée noués entre la Direction de l'ARAS et M. Milardi. Nous avons contribué de concert au développement des prestations dans une optique de régionalisation et de décloisonnement. Donner du sens aux décisions, créer des ponts, des leitmotivs auxquels il nous plaît de nous référer à JUNOVA et que le CSR a parfaitement incarné au fil du temps. Comprendre les situations, agir afin que les personnes puissent retrouver rapidement leur autonomie, ont été notamment les missions que l'assistant social, devenu adjoint, puis directeur, a menées avec beaucoup d'intégrité et de volonté. Nous sommes heureux que notre collaboration se poursuive au travers de la Conférence des directeurs des ARAS. Nous tenons à lui témoigner notre reconnaissance pour son investissement sans relâche, sa détermination et sa bienveillance !

La transition s'est passée très naturellement entre les directeurs entrant et sortant, qui ont pu échanger lors d'une période de tuilage en août.

RENCONTRE EXPRESS AVEC SÉBASTIEN WEISSBRODT.

Votre fonction avant le CSR JUNOVA ?

J'étais au Service des curatelles et des tutelles professionnelles de la région Nord, comme chef de région.

Pourquoi le CSR JUNOVA ?

L'opportunité s'est présentée au bon moment pour relever un challenge motivant, dans un domaine apparenté au mien, une région que j'apprécie et où j'avais déjà tissé de nombreux liens professionnels.

Vos premières impressions ?

La transition a été harmonieuse, avec la possibilité de partager avec M. Milardi durant les deux semaines précédant son départ. Cela s'est poursuivi avec l'ensemble de la Direction et les équipes, tous ont été à disposition pour que ma prise de fonction se passe au mieux. J'ai aussi eu la chance d'être arrivé à un moment où la pandémie nous accordait un peu de répit. Les conditions étaient donc moins restrictives. À la suite de quoi, les échanges se sont faits beaucoup par écrans interposés ou téléphone. D'une manière plus générale, j'ai aimé intégrer un service dynamique, efficace, avec un bon relationnel.

Quelques gros dossiers, objectifs à venir ?

Gérer le courant en étant prêt à faire face aux impacts de la pandémie. La Cellule logement continue quant à elle sa période pilote de deux ans (ndlr : voir l'encart spécial dès la page 8). Puis il y a ce gros projet de l'État de Vaud de remplacer d'ici l'été 2021 le logiciel Progrès par MAORI. Une importante phase préparatoire nous a d'ores et déjà impliqués en 2020. MAORI concerne tout le dispositif de la cohésion sociale du canton. Il facilitera notamment le traitement des demandes et améliorera l'ergonomie.

Et la crise pandémique vous évoque quoi ?

D'abord la solidarité que nous avons, je crois, tous ressentie. Mais aussi de ne pas oublier de prendre soin de soi, de préserver les liens sociaux.

Une passion à partager ?

La cuisine, par exemple.
C'est une manière d'exprimer sa créativité !

Une phrase « leitmotiv » qui vous correspond ?

« La force de la communauté se mesure au bien-être du plus faible de ses membres », que l'on retrouve aussi bien dans le préambule de notre constitution fédérale que vaudoise. En 2020, cela a eu encore davantage de résonance.

ARAS JUNOVA

FOCUS SUR LA CELLULE LOGEMENT

Après la phase de réflexion du groupe de travail, puis de préparation, le projet de Cellule Logement s'est concrétisé en janvier 2020. Lancée pour une période-pilote de deux ans, elle tire un bilan intermédiaire déjà très réjouissant.

Il est essentiel d'agir le plus en amont possible en repérant des situations qui risqueraient d'aboutir à une exclusion du logement. Raison pour laquelle l'une des missions de la Cellule Logement a été d'emblée de construire et de consolider des relations solides avec les acteurs concernés. Repérer, comprendre les motifs apparents ou sous-jacents aux problématiques rencontrées dans le cadre du logement permet de définir au mieux le type d'intervention. À un manque de moyens financiers peuvent être parfois associées des difficultés à respecter les usages locatifs. Smiljana Dragomirov et Céline Bazil forment l'équipe d'assistantes sociales de la Cellule Logement. Elles reviennent pour nous sur cette première année d'existence.

Les chiffres sont édifiants : dans les cas d'arriérés de loyer et de résiliations, des solutions ont été trouvées quasi systématiquement. Quels sont vos principaux facteurs de succès ?

Céline Bazil (CB). Il y a eu à la base tout un travail pour approcher les différents partenaires, expliquer notre rôle et construire des liens de confiance. Concrètement, quand une situation se présente, qu'elle soit d'ordre financier ou en rapport avec des pratiques à reconsidérer, nous analysons la problématique en toute transparence. Nous sommes là pour trouver des solutions et non temporiser ou justifier des manquements. Le but est que la personne concernée se stabilise dans son logement à long terme. Par exemple, lorsqu'un arrangement lié à des retards de paiement est trouvé entre le locataire et son bailleur, nous pouvons mettre en place un suivi. Nous nous assurons alors que le locataire respectera bien les termes convenus. Cette vigilance renforce notre crédibilité.

Smiljana Dragomirov (SD). Nous restons neutres et professionnelles en veillant à ce que les parties se comprennent, qu'elles aboutissent à une issue positive. Nous faisons aussi office de médiateur. Quand le bailleur rencontre le locataire pour évoquer ses doléances ou au moment d'un état des lieux de sortie, là encore nous apportons une contribution objective.

Recevez-vous des sollicitations directes des locataires ? Si oui, le font-ils plutôt spontanément ou sur recommandation d'un tiers ?

SD. La plupart du temps ils ont été en effet orientés chez nous sur conseils d'un tiers (bailleur, professionnel du réseau ; ...) ou après avoir reçu de notre part une proposition de contact. En tous les cas, ils le font sur une base volontaire. Nous sommes également interpellées par nos collègues du CSR si une problématique de logement est identifiée. Rappelons que nous continuons d'échanger autant que nécessaire avec les partenaires impliqués (assistants sociaux, etc.) que ce soit lors de la première évaluation ou pendant le suivi. C'est comme ça que nous ciblons au mieux notre action.

Quels sont vos principaux moyens pour vous faire connaître ?

CB. Comme mentionné précédemment, nous avons mené une véritable campagne d'information auprès des principaux acteurs, à savoir les gérances, les propriétaires, les communes, la Justice de Paix, la Préfecture, Pro Senectute, Pro Infirmis, l'ASLOCA, Rel'og, etc. Nous l'avons fait également à l'interne de Junova. Nous avons établi des contacts, distribué nos brochures informatives et constamment tissé des liens entre nous. L'accueil a été très favorable. Résultat, nous avons rapidement été sollicitées. Au final, chacun amène sa plus-value en fonction de la situation.

SD. Durant nos échanges, les bailleurs ont fait preuve d'une grande qualité d'écoute. Ils ont tendance à considérer désormais différemment les gens que nous suivons. Ils saisissent qu'il y a tous types de profils, qu'ils soient ou non au RI. De nombreux événements de la vie font que, tout à coup, il devient compliqué de payer son loyer ou d'affronter un quotidien qui se détériore. Bien souvent, cette situation est limitée dans le temps et cela ne fait pas forcément d'eux des mauvais locataires. Il est important de casser certains stéréotypes et d'encourager les personnes qui en ont besoin à nous contacter.

CB. Relevons encore qu'après l'envoi d'un communiqué de presse, un article nous a été consacré dans le 24 Heures, donnant davantage d'écho à la Cellule Logement. Récemment, nous avons participé à un reportage de la RTS, dont la diffusion est prévue en 2021.

Lors de mises en demeure, la gérance communale d'Yverdon-les-Bains vous en adresse une copie. Une manière à nouveau d'agir précocement ?

SD. Absolument. Le plus tôt est le mieux. Dans ce cas-ci, nous envoyons un courrier au locataire et à son éventuel co-garant en proposant de prendre contact avec nous. S'il nous sollicite, nous commencerons d'abord par définir ensemble l'origine du problème, comme nous le faisons systématiquement. Au besoin, nous établirons des liens avec le CSR ou tout autre acteur du réseau qu'il serait pertinent d'impliquer en fonction de ce qui ressort de cette première évaluation. Il arrive toutefois régulièrement que dans les jours qui suivent notre courrier, le locataire a fini par régler sa situation. Au moins, il sait que nous existons.

On a observé en 2020 une baisse des ordonnances (exécutions forcées – expulsions) prononcées par la Justice de Paix. Pensez-vous qu'il y ait eu un effet COVID ?

CB. Il y a eu trois mois de suspension d'audiences au printemps, donc on ne peut en partie pas l'exclure. Nous avons constaté une hausse modérée en fin d'année, sans doute due à l'effet report des mois précédents.

SD. À cela s'ajoute l'action préventive, de maintien, que nous menons. Elle porte ses fruits. Les cas traités et les retours reçus par nos partenaires vont dans ce sens.

Quelle collaboration particulière est mise en place avec la Justice de Paix ?

CB. Elle a été l'une de nos priorités, dès le début. Notre objectif étant in fine d'éviter les expulsions. Les contacts ont été multiples et nous échangeons depuis régulièrement. Le processus défini implique que, de manière analogue à ce que nous évoquions pour les mises en demeure à Yverdon-les-Bains, nous recevons une copie des ordonnances d'exécution de la Justice de Paix. Nous écrivons alors aux personnes concernées en les invitant à s'adresser à nous.

SD. Malgré les démarches entreprises, il arrive toutefois que l'expulsion ait lieu. Nous assurons alors une présence le jour J en veillant à ce que la personne ne se retrouve pas démunie. Bien que tout ait été mis en œuvre pour qu'elle prenne conscience de l'échéance, qu'elle s'y prépare, elle pourrait ne pas l'avoir fait. Si nécessaire, une orientation vers un logement d'urgence reste possible.

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur votre module « savoir habiter » ?

CB. Selon le Code des obligations, il faut s'abstenir de créer des nuisances excessives (bruit, mauvais usage des parties communes, tri des déchets non conforme ; etc.). C'est un point crucial, fréquemment évoqué comme motif de résiliation. Nous reprenons bien souvent ici notre casquette de médiateur entre bailleur et locataire. Le dialogue permet de remettre les choses en perspective et de trouver des accompagnements qui serviront à désamorcer la situation. Puis des fois il s'agit de recadrer, que le locataire comprenne qu'il y a des règles à respecter, sinon il risque de devoir s'en aller et de reproduire cela ailleurs, avec les mêmes conséquences. Le savoir-vivre est essentiel.

SD. À nouveau, nous n'allons pas minimiser quand quelqu'un agit contrairement aux règles, il se doit d'y remédier. Mais en tant que tiers neutre à la situation, nous arrivons probablement plus facilement à les aider à prendre du recul, à leur passer des messages.

D'autres actions préventives sont-elles envisagées prochainement ?

CB. Jusqu'ici le travail a été conséquent. Nous devons avant tout consolider l'existant, asseoir notre pratique et avoir autant de bons résultats en 2021.

SD. Bien sûr que certaines situations pourraient aboutir encore à d'autres types de collaboration. Pour l'heure, nous tâcherons de maintenir la confiance qu'on nous a témoignée depuis le début et la qualité des échanges avec les partenaires et les locataires.

CELLULE LOGEMENT
QUELQUES CHIFFRES QUI ILLUSTRENT 2020

658

658 dossiers (67 % RI, 33% non RI) correspondant à tous types de demandes (recherches de logement, arriérés de loyer, résiliations, droit du bail, etc.).

99

Sur 99 arriérés de loyer traités, mises en demeure (70% au RI – 30 % non au RI) : 47 arrangements trouvés pour le maintien ; 21 loyers payés finalement par la personne ; 16 prises en charge exceptionnelles par le CSR ; 11 soutiens pour un relogement ; 3 aides via des fonds de fondations privées ; 1 seule résiliation pour arriérés.

70

Sur 70 résiliations de baux traitées (65 % au RI – 35 % non au RI) : 26 soutiens pour un relogement ; 24 arrangements trouvés pour le maintien ; 9 prises en charge exceptionnelles par le CSR ; 6 annulations de résiliation par le bailleur ; 2 aides via des fonds de fondations privées ; 1 retard de loyers payé finalement par la personne ; seulement 2 procédures d'expulsion.

37

37 interventions liées au **« Savoir habiter »**.

3

3 brochures réalisées en fonction des problématiques : « En recherche d'un logement ? » ; « Sortir de son logement » ; « Rentrer dans son logement ».

MAIS ENCORE, EN BREF :

Dans le cadre de la mise en place de solutions d'urgence, un accord a été passé avec la Fondation Morija pour disposer, depuis septembre 2020, de 3 chambres à l'année. La possibilité d'offrir exceptionnellement un relogement provisoire (maximum 6 mois) est prévue par les normes RI.

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES
UNE PROXIMITÉ DOUBLE

L'ARAS JUNOVA compte trois agences d'assurances sociales basées dans les communes d'Yverdon-les-Bains, d'Orbe et du Sentier. Afin de garantir davantage d'accessibilité à la population, des antennes se trouvent également à Sainte-Croix, Grandson, Yvonand et Vallorbe.

Le dispositif en place quadrille ainsi bien la région du Nord vaudois, ce qui permet notamment de favoriser le contact avec les usagers. La pandémie a particulièrement mis en évidence l'importance de préserver les liens sociaux, y compris à travers des services publics comme les nôtres. En effet, renseigner, conseiller, aider, échanger, sont autant de manières de soutenir la population et de l'orienter parmi les diverses prestations existantes. « La notion de proximité revêt un double sens », souligne Catherine Falquet, Directrice de l'Agence d'Assurances Sociales (AAS) JUNOVA.

« Il s'agit non seulement d'être proches des citoyens géographiquement, mais aussi dans leur accompagnement, c'est à dire la façon dont nous leur donnons les informations nécessaires et les épaulons dans les démarches correspondant à leur situation. Créer une relation de confiance est déterminant », ajoute-t-elle.

Rappelons que le périmètre de l'AAS couvre les questions traitant des droits et obligations en matière d'assurances sociales. Ceci concerne, entres autres, les demandes relatives : aux assurances vieillesse-survivants (AVS) et invalidité (AI), aux prestations complémentaires (PC) AVS/AI/Familles, à la rente-pont, aux subsides à l'assurance maladie de base (LAMal), à l'aide individuelle au logement (AIL), aux avances sur pensions alimentaires non perçues ou encore aux bourses d'études.

LA COVID-19 N'A-T-ELLE TRANSMIS QU'UNE MALADIE ?

NON ! NOUS AVONS APPRIS SUR NOUS-MÊMES ET LES AUTRES. ELLE A AGI COMME UN RÉVÉLATEUR CAR, FACE AUX OBSTACLES, NOUS AVANÇONS ! NOUS AVONS ENCORE DAVANTAGE SU....

... ÊTRE SOLIDAIRES

... FAIRE PREUVE DE BIENVEILLANCE

... ÉCOUTER

... REBONDIR, PROPOSER

... GÉRER LE STRESS, UN QUOTIDIEN REMPLI D'INCONNUES

... COMPRENDRE LES RÉALITÉS D'AUTRUI

... SE PROJETER MALGRÉ LES INCERTITUDES

... RÉALISER CE QU'ON NE PENSAIT PAS POUVOIR FAIRE SI VITE, DIFFÉREMMENT

ZONE BLEUE

Centre d'accueil bas-seuil pour personnes toxicomanes et leur entourage, but optionnel de l'ARAS JUNOVA.

Quelques chiffres sur l'activité 2020

Centre d'accueil à Yverdon-les-Bains :

Plus de 15'500 personnes accueillies (80% d'hommes et 20% de femmes).

Près de 1'800 contacts avec les intervenants du réseau médico-social.

Permanences à Ste-Croix :

Près de 200 consultations (44% d'hommes et 56% de femmes) à domicile ou dans l'espace public.

85 contacts avec les intervenants du réseau médico-social au cours des 42 journées de présence.

Le commentaire de M. Pierre-Yves Bassin,
Directeur de Zone Bleue :

« Malgré la pandémie, la présence, la disponibilité et la proximité ont été maintenues au centre d'accueil à Yverdon-les-Bains comme à l'extérieur, dans le réseau et la région. Un très important travail de soutien psycho-social a été effectué par les professionnels socio-sanitaires de Zone Bleue. Il est rendu d'autant plus indispensable par la perte des repères, la fermeture ou la modification d'accès à certaines prestations et les angoisses ressenties.

Les interventions hors-mur répondent aux besoins d'un public particulièrement isolé et précarisé, avec une proportion de femmes nettement plus importante qu'au centre d'accueil d'Yverdon-les-Bains. »

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)	
Suivi total des dossiers (dont 15% de 15-25 ans ; 17% de familles monoparentales ; augmentation de 11,13 % par rapport à 2019)	3'462
Revenu d'insertion (RI), entrées dans le dispositif	701
RI, sorties du dispositif (motifs : 5% divers ; 6% départ ; 20% défaut de collaboration ; 26% emploi ; 43% au bénéfice d'autres prestations)	720
Nombre de Mesures d'insertion sociale (MIS)	813
Nouveaux « FORJAD », nombre d'entrées en formation de jeunes adultes 18-25 ans	55

Revenu d'insertion (RI) / valeurs indiquées en CHF	
Prestations financière brutes versées	56'942'327
Remboursements (dont rétroactifs prestations d'assurances sociales et restitutions des indus)	11'699'855
Prestations financières nettes à la charge de la facture sociale	45'242'471

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)	
Demande de subside LvLAMal (primo-demandes et révisions)	3'158
Demande de prestations complémentaires AVS/AI	1'378
Nombre de familles ayant un droit PC Familles	752
Nombre de factures de remboursements de frais de santé et frais de garde PC Familles	21'226
Réforme vaudoise des curatelles : entretiens de candidature réalisés	131

ZONE BLEUE / valeur indiquée en CHF	
Subvention des communes via l'ARAS JUNOVA	144'880

RH ARAS JUNOVA / valeurs indiquées en EPT	
Direction	6.60
Services supports	12.30
CSR (y compris apprentis et stagiaire)	86.70
AAS (y compris apprentis)	20.20

ARAS JUNOVA

ACCUEIL DE JOUR DE L'ENFANCE

ASSURER LA CONTINUITÉ EN S'ADAPTANT

Catherine Müller a rejoint l'ARAS JUNOVA en 2007. Elle a participé dès 2008 aux prémices de la constitution du réseau AJOVAL avant de prendre la tête du secteur de l'accueil de jour de l'enfance (AJE) en 2009. Elle revient pour nous sur une année marquée par la pandémie, une réactivité à toute épreuve et la poursuite du développement de l'offre. Rencontre.

En 2020, nous évoquions qu'un plan de développement quinquennal avait été notamment établi pour la Fondation d'accueil de jour des enfants (FAJE). Sa mise en œuvre a-t-elle été impactée par la pandémie ?

Il n'y a pas eu de ralentissement à ce niveau-là. La dynamique lancée s'est poursuivie avec des ouvertures de structures à Orbe (pré-parascolaire), Arnex-sur-Orbe (Unité d'accueil pour écoliers [UAPE]) et au Brassus (Accueil pour écoliers en milieu scolaire [APEMS] avec Accueil parascolaire de midi [APMi]). Le plan s'est déployé pour l'heure au rythme envisagé. D'autres projets, pour lesquels nous avons travaillé cette année, se concrétiseront par des ouvertures début 2021. Cet élan est encourageant dans un contexte aussi complexe que celui que nous vivons depuis le printemps 2020

suite à la page 20

suite de la page 19

Le rôle de l'AJE a été déterminant tout au long de la crise sanitaire, avec des mesures de continuité pour l'accueil collectif. Quelles ont été les principales dispositions mises en place au début de la phase aigüe ?

Le coup d'arrêt promulgué par les autorités le 17 mars a été suivi, à peine deux jours après, par la réouverture du Centre de vie enfantine de St-Claude (Orbe), choisi comme structure d'urgence pour l'accueil collectif préscolaire d'AJOVAL. Cette phase d'urgence a duré jusqu'au 24 avril. L'organisation a été colossale. Il a fallu informer les parents, les collaborateurs, constituer des équipes pour la prise en charge des enfants, aménager les locaux selon les règles de protection de l'OAJE (Office de l'accueil de jour des enfants). Tout a été mis en œuvre pour disposer en permanence d'équipes relais, si l'un des collaborateurs tombait malade, et favoriser des conditions d'accueil optimales tant pour les éducateurs que les enfants. Les administratifs ont assuré, entre autres, toute la gestion du contrôle du respect des critères spécifiques d'éligibilité pour les parents. Nous avons dû en revanche renoncer à l'accueil en milieu familial, car il n'était pas adapté à la situation sanitaire. Les coordinatrices ont néanmoins maintenu le lien avec les accueillantes, leur proposant également des modules de formation à distance. Quant au parascolaire, suite à l'interruption de l'école en présentiel, sur demande du Canton, les établissements scolaires se sont organisés pour fournir là encore un accueil d'urgence.

Quelle était l'atmosphère ; comment ont réagi vos équipes ?

Leur engagement a été exemplaire. La prise de conscience des enjeux a été immédiate. Bien entendu, il y avait beaucoup d'interrogations sur la COVID, sur les risques encourus. Cependant un état d'esprit positif, d'entraide, de volonté de contribuer à l'effort collectif s'est vite mis en place. Les collaborateurs affectés à la structure d'urgence venaient de tout le réseau. Ainsi, ils ne connaissaient pas forcément les locaux, ni leurs collègues. Nous avons toutefois été attentifs à créer le plus d'homogénéité possible en associant chaque responsable d'équipe appointé à des collaborateurs avec lesquels il avait l'habitude de travailler. La ligne pédagogique « COVID / accueil d'urgence » élaborée à cette occasion a notamment été aidante. Le bilan demeure très positif !

Cela a-t-il été déstabilisant pour les enfants et leurs parents ?

Le climat de sérénité qui se dégageait des équipes éducatives a très certainement joué un rôle déterminant. Nous avons été étonnés de constater à quel point les enfants se sont d'emblée habitués et ont pu s'épanouir en toute tranquillité. Quant aux parents qui pouvaient faire garder leurs enfants, ils étaient en confiance et reconnaissants qu'un tel service perdure.

Comment a évolué l'organisation par la suite ?

De fin avril à mi-mai, nous sommes entrés dans la phase dite d'accueil transitoire, avec des critères d'éligibilité élargis et la réouverture progressive d'autres structures, à savoir Plein Soleil (Orbe), Les Aristochats (L'Orient) puis les Petits Poucets (Chavornay). Comme pour la structure d'urgence, les sites ont été choisis en tenant compte de la provenance géographique des demandes, de même que des possibilités d'aménager les locaux en ligne avec les directives sanitaires. Les semaines suivantes, l'ensemble de nos services d'accueil se sont progressivement redéployés dans le respect des consignes officielles.

« TOUT LE MONDE A COMPRIS LES ENJEUX ! UN EFFORT COLLECTIF QUI N'A PAS ÉTÉ UN VAIN MOT. »

Catherine Müller

A-t-il été compliqué de régler les questions de « priorités » d'accueil définies d'après les directives cantonales ?

Les parents ont bien joué le jeu et ont compris que des critères avaient dû être établis. Nous n'avons pas eu d'afflux massif de demandes inconsidérées. Lors de la phase transitoire, c'était un peu différent. Les critères étant devenus plus larges, ils pouvaient parfois être interprétés autrement par les parents. Cependant, cela s'est bien passé. Nous avons à nouveau informé, expliqué.

Quelles considérations vous inspire cette période par rapport à l'AJE ?

Un sentiment de reconnaissance. Tout le monde s'est impliqué, du terrain à l'administration en passant par les instances dirigeantes. Cette grande agilité a été rendue possible grâce aussi à un CODIR réactif qui a pris les orientations nécessaires, au bon moment. Nous pouvons tous être fiers !

DES DÉCISIONS SOLIDAIRES

Maintenir l'accueil de jour des enfants, un maillon essentiel qui a joué pleinement son rôle durant la pandémie. Pragmatisme, bon sens et solidarité ont guidé les instances décisionnelles avec quelques mesures-phares à relever.

Des professionnels parfois à l'arrêt, pas oubliés

Les accueillantes en milieu familial (AMF) étaient impactées de plein fouet par l'interruption brusque de leur travail, avec une perte de revenus inévitable. Afin de ne pas les prétériter, leur salaire a été assuré durant la période d'arrêt complet. Comme nous le mentionnions, l'axe de formation a pris le relais et les coordinatrices ont favorisé le contact. Le dispositif ayant pu être garanti, il a redémarré immédiatement au moment où les conditions étaient réunies.

Il en a été de même avec tous les professionnels du pré et parascolaire, dont l'activité a été ralentie par la pandémie. Rappelons que, quand cela a été possible, ils étaient intégrés aux accueils d'urgence et transitoires. Avoir pu contribuer à ces derniers, réussir à préserver les rapports entre collègues, avec le réseau et les enfants, ont été des points positifs relevés par les collaborateurs.

Des contrats d'accueil plus adaptables

Le réseau a pris en considération que la situation financière des parents pouvait avoir été bouleversée par la pandémie (arrêt de travail temporaire, prolongé, baisse des revenus). Les délais de résiliation ont alors été adaptés pendant la première phase de la crise afin de ne pas accentuer les problèmes budgétaires qui auraient pu émerger chez certains d'entre eux.

ARAS JUNOVA

AJOVAL
Réseau enfance Orbe - La Vallée

UNE ÉVOLUTION PERMANENTE

Le réseau d'accueil de jour de l'enfance AJOVAL ce sont des lieux de vie, de partages, d'échanges. Des lieux où les enfants socialisent et s'enrichissent mutuellement. Au printemps 2020, est subitement arrivé le silence...

Nous nous rappellerons longtemps de ce 18 mars. Les rires et les joies ne résonnaient plus dans nos structures, fermées pour se protéger de la COVID-19. Nous avons été contraints de revoir nos prestations et il fallait agir extrêmement vite. Le réseau a dès lors mis en place, entre autres, un accueil d'urgence et une permanence téléphonique.

En suivant la cadence de la pandémie et des mesures prises par les autorités, AJOVAL n'a jamais cessé ses activités. Réactivité et adaptation ont toujours été parmi les moteurs de notre engagement au service de la population, ce que la crise sanitaire a d'autant plus accentué. Néanmoins, rien n'aurait été possible sans l'implication déterminante de l'ensemble des collaborateurs, qui ont été capables de relever les défis liés à cette situation exceptionnelle. Merci à eux, mais également aux parents, qui nous ont témoigné leur confiance.

2020 nous a mis à rude épreuve, certes, mais elle ne nous a pas empêchés d'évoluer. Ainsi, notre plan de développement s'est poursuivi. Le dispositif AJOVAL s'est notamment enrichi d'une nouvelle forme d'accueil parascolaire pour le midi, dénommée APMi. Aujourd'hui encore, optimiser et étoffer notre offre restent donc au centre de nos préoccupations !

Luiz De Souza
Vice-Président ARAS JUNOVA,
section AJOVAL

Claude Borgeaud
Directeur général
ARAS JUNOVA

ARAS JUNOVA

L'OFFRE EN 2020

ACCUEIL COLLECTIF DE JOUR

		Groupes d'enfants accueillis[1]	Nombre de places offertes	Nombre d' enfants accueillis
GARDERIES	Centre de vie enfantine St-Claude, Orbe	N15 / T21 / M30	66	184
	Les Petits Poucets, Chavornay	N15 / T21 / M30	66	189
	Les Aristochats, L'Orient	N10 / T14 / M20	44	112
	Plein soleil, Orbe	N5 / T5 / M20	30	106
	Tire Lune, Vallorbe	N10 / T14 / M20	44	104
	TOTAL		**250**	**695**
UAPE[2]	UAPE Ste-Claire, Orbe	1-8P	48	104
	UAPE Le Chat Botté, Le Sentier	1-6P 1-4P	48 (jusqu'en juillet) 36 (depuis août)	89
	UAPE La Récré, Vallorbe	1-6P	36	70
	UAPE Le Môtier, Romainmôtier-Envy	1-6P	24	57
	UAPE Les P'tits Bouchons, Arnex-sur-Orbe (depuis le 06.01)	1-6P	12	15
APMI[3]	La Cantonnette, Le Brassus (depuis le 24.08)	5-6P	15	15
APEMS[4]	La Cantonnette, Le Brassus (depuis le 24.08)	5-6P	30	10
	TOTAL		**201**	**360**

1; N= Nurserie; T = Trotteurs; M= Moyens; 2: Unité d'accueil pour écoliers; 3 : Accueil parascolaire de midi; 4: Accueil pour écoliers en milieu scolaire

Dotée depuis quelques années d'une capacité de 48 places, sur dérogation de l'OAJE, l'UAPE Chat Botté est revenue à 36 places en se concentrant sur les 1 à 4 P et, parallèlement, une nouvelle structure ad hoc pour les 5-6P a ouvert au Brassus, La Cantonnette (renommée Les flocon d'or). Elle complète ainsi le dispositif en offrant également des places en APMi et APEMS.

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

- Accueillantes en milieu familial : 77
- Enfants accueillis : 707
- Heures d'accueil au total : 311'696
- Préscolaire : 258 places – 289 enfants accueillis – 176'013 heures d'accueil
- Parascolaire : 275 places – 416 enfants accueillis – 135'683 heures d'accueil

Besoins particuliers des enfants, un engagement continu !

Depuis plusieurs années déjà, AJOVAL prend également en charge les enfants à besoins particuliers qui nécessitent un accompagnement plus spécifique.

Qu'il soit lié à des questions relatives à leur santé ou des difficultés à socialiser, ce soutien au long cours est le bienvenu. Un professionnel dédié est là pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant dans un environnement comme l'accueil collectif de jour. L'objectif est de lui permettre progressivement d'intégrer un groupe et de s'y sentir bien. On alternera ainsi peu à peu des moments d'échanges avec ses camarades et des moments individuels. Les apprentissages sont très variés tels que comprendre comment gérer son temps, jouer avec les autres. Tout ceci se déroule au rythme le plus adéquat en restant attentif à ses émotions. Dès qu'une aide à l'intégration doit être mise en place, les frais inhérents à l'engagement d'un professionnel de l'enfance supplémentaire sont assumés par le SESAF (Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation) et/ou par le réseau.

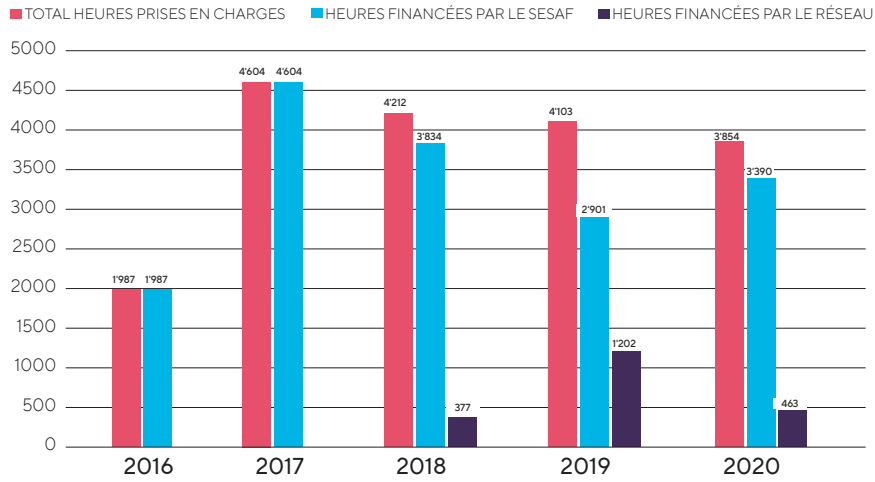

Grâce à la contribution financière du réseau depuis 2018, nous sommes en mesure d'allouer rapidement les heures nécessaires à l'accueil personnalisé de ces enfants.

Retrouvez-nous sur : www.ajoval.ch | **AJOVAL, PARTENAIRE DE L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT !**

AFJYR (ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION)

L'OFFRE EN 2020

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL

- Accueillantes en milieu familial : 95
- Enfants accueillis : 821
- Heures d'accueil au total : 399'338
- Préscolaire : 321 places – 383 enfants accueillis – 238'841 heures d'accueil
- Parascolaire : 338 places – 438 enfants accueillis – 160'497 heures d'accueil

2020 EN QUELQUES CHIFFRES

AJOVAL

Accueil collectif préscolaire et accueil familial / (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

Coûts effectifs	**12'997'879**
Participation parents	4'682'064
Subventions (FAJE, OFAS)	2'438'819
Participation Nestlé	200'000
Autres produits	1'041'227
Aide cantonale COVID-19	466'064
Excédent de charges couvert par les communes	4'169'705

Accueil collectif parascolaire / (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

Coûts effectifs	**2'907'920**
Participation parents	703'665
Subventions (FAJE, OFAS)	617'891
Autres produits	49'108
Aide cantonale COVID-19	82'438
Excédent de charges couvert par les communes	1'454'818

AFJYR / (valeurs indiquées en CHF, arrondies au franc)

Coûts effectifs	**3'830'038**
Participation parents	2'190'898
Subventions (FAJE, OFAS)	460'690
Autres produits	39'265
Aide cantonale COVID-19	221'901
Excédent de charges couvert par les communes	917'284

Ressources humaines AJOVAL-AFJYR (valeurs indiquées en ETP)

Personnel y compris apprentis et stagiaires, sans AMF	121.70
Effectif remplaçants	45.50

ORGANISATION DE L'ARAS JUNOVA

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Agiez[1], Arnex-sur-Orbe[1], Ballaigues[1], Baulmes, Bavois[1], Belmont-sur-Yverdon, Bioley-Magnoux, Bofflens[1], Bonvillars, Bretonnières[1], Bullet, Chamblon, Champagne, Champvent, Chavannes-le-Chêne, Chavornay[1], Chêne-Pâquier, Cheseaux-Noréaz, Concise, Corcelles-Près-Concise, Cronay, Croy[1], Cuarny, Démoret, Donneloye, Ependes, Fiez, Fontaines-sur-Grandson, Giez, Grandevent, Grandson, Juriens[1], L'Abbaye[1], L'Abergement[1], La Praz[1], Le Chenit[1], Le Lieu[1], Les Clées[1], Lignerolle[1], Mathod, Mauborget, Molondin, Montagny-près-Yverdon, Montcherand[1], Mutrux, Novalles, Onnens, Orbe[1], Orges, Orzens, Pomy, Premier[1], Provence, Rances[1], Romainmôtier-Envy[1], Rovray, Sainte-Croix, Sergey[1], Suchy, Suscévaz, Tévenon, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Montagny, Valeyres-sous-Rances[1], Valeyres-sous-Ursins, Vallorbe[1], Vaulion[1], Villars-Epeney, Vugelles-La Mothe, Vuiteboeuf, Yverdon-les-Bains, Yvonand.

1 = membre du but optionnel AJOVAL, réseau d'accueil de jour de l'enfance de la région Orbe - La Vallée.

Sophie Dumoulin*, Présidente, Municipale L'Abergement

Pascal Montandon, Vice-président, Municipal Orzens

Françoise Messer,** Secrétaire, hors conseil

* élue lors du Conseil intercommunal du 30.09.2020 en remplacement de Mme Françoise Messer, démissionnaire.
** élue lors du Conseil intercommunal du 30.09.2020 en remplacement de Mme Sophie Dumoulin, élue en tant que Présidente CI.

COMITÉ DE DIRECTION

Jean-Claude Ruchet, Président, Municipal Yverdon-les-Bains

Luiz De Souza[2], Vice-président, section AJOVAL, Municipal Orbe

Nathalie Gigandet, Municipale Grandson

Anne Maradan, Municipale Mutrux

Michel Beetschen[2], Municipal Le Chenit

Roland Brouze[2], Municipal Vallorbe

Sylvain Fasola, Municipal Sainte-Croix

Martin Schnorf[3], Municipal Yvonand

Roland Stalder[2], Municipal Valeyres-sous-Rances

2 = membre du Comité de direction, section AJOVAL.

3 = élu lors du Conseil intercommunal du 30.09.2020 en remplacement d'Alexandre Lecourtier, démissionnaire.

DIRECTION ARAS JUNOVA

Claude Borgeaud, Directeur général

Nathalie Lungo-Tuchschmid, Assistante de direction

Sébastien Weissbrodt, Directeur Centre social régional (CSR)[4]

Catherine Falquet, Directrice Agence d'assurances sociales (AAS)

Catherine Müller, Directrice Accueil de jour de l'enfance (AJE)

Antonietta De Rosa Favre, Directrice Ressources humaines

Sandrine Monney, Directrice Finances

4 = dès août, en remplacement de Christophe Milardi (départ au 31.08).

ARAS
JURA-NORD VAUDOIS

www.junova.ch